



CLARIS. Le Bulletin

Agir pour clarifier le débat sur l' "insécurité"

Numéro 2, juin 2002

ÉDITORIAL

« L'insécurité », cache-misère du vide politique ?

Pouvons-nous faire et penser comme s'il ne s'était rien passé le 21 avril dernier ? "État de choc", "coup de tonnerre", "séisme", etc., les métaphores n'ont pas manqué pour décrire... quoi d'ailleurs ? La défaite de la gauche gouvernementale dès le premier tour (avec l'effondrement du PC), la présence de Le Pen au second, l'affaiblissement paradoxal du candidat-président, donné gagnant avant l'heure ? Certes, mais allons plus loin. Les manifestations de rue dans toute la France ont pu apparaître comme le signe d'un retour en force de *la* politique. Mais qui ne voit pas que ces événements sont autant de symptômes d'une crise *du* politique, c'est-à-dire du mode d'articulation qui s'opère entre l'individu, la société et l'Etat ? Or si les explications de type sociologique ne manquent pas pour comprendre les causes profondes d'un phénomène qui s'est enraciné à la fin des années 1980, il existe un déficit criant de réflexion sur *le* politique, c'est-à-dire sur le vivre ensemble, sur ce qui fait société.

La campagne électorale a tristement témoigné de cette crise du politique. Du débat (légitime) sur la sécurité, comme thème fédérateur d'une pluralité de modes d'interventions publiques (prévention, répression, solidarité, disait Gilbert Bonnemai-

son), on est passé à une surenchère sur "l'insécurité", jouant sur les peurs collectives et sur l'incertitude sociale. A l'heure de la mondialisation, l'"Etat-gendarme" fait un retour spectaculaire. Cette surenchère a eu deux effets politiques remarquables : d'abord piéger la gauche gouvernementale sur un terrain où elle cherchait à acquérir une légitimité politique, jusqu'à y perdre son identité ; ensuite remettre en selle Le Pen, trop vite enterré suite à la scission de l'extrême droite, et que la dite campagne a porté allègrement (il s'est d'ailleurs souvent félicité de la "lepénisation des esprits"). En réalité, la question de l'insécurité a agi comme une sorte de "trou noir", absorbant tout sur son passage, tant sur le plan international (des attentats du 11 septembre et de la prise de conscience politique qu'ils ont suscitée à la guerre entre Israël et Palestine, en passant par la mobilisation anti-mondialisation, etc.) que sur le plan national (la précarité sociale, les fractures intergénérationnelles, les risques industriels, etc.). Au prix de tous les amalgames, elle a été érigée comme l'unique prisme à travers lequel on devrait interpréter toute la complexité de notre société moderne.

Un tel climat idéologique n'a pas été

SOMMAIRE

- Le langage de l'insécurité (p.3)
Regard sur le regard télévisé (p.3)
Petite chronique médiatique de l'insécurité (p.5)
- Recherches (p.10)
Délinquance et immigration: des préjugés à l'analyse
- Expériences (p.17)
Une expérience de prévention spécialisée à Nantes
Une recherche-action sur la mobilisation des pères de famille
- Connaître Claris (p.24)
Manifeste, animateurs et liste des soutiens

sans effets concrets. Renforcement de la pression policière sur les quartiers populaires, sur les jeunes, sur les populations issues de l'immigration, se traduisant par de nombreux incidents et violences policières. Mise en accusation de la justice, qualifiée de "laxiste", et pression sur les magistrats supposés protéger les "voyous" à travers une loi elle-même qualifiée de "loi pour les voyous". Or, entre octobre 2001 et mars 2002, le nombre de placements en détention provisoire a progressé de 9 %. Par ailleurs, il est important d'observer que le nombre de mineurs en danger suivis par les juges des enfants ne cesse de baisser, quand celui des mineurs délinquants ne cesse d'augmenter (+ 9 % en 1999, + 7 % en 2000, et le chiffre de 2001 sera sans doute supérieur), de même que le nombre de sanctions prononcées à leur égard. Pourquoi ces données ne sont-elles pas largement commentées ? De même, il apparaît très clairement depuis plusieurs mois, *a fortiori* ces dernières semaines, que l'intensité du travail des policiers est directement liée au contexte médiatico-politique. Ce constat est-il positif pour notre démocratie ? On peut en douter.

Depuis le 21 avril (et le 5 mai), la page a-t-elle réellement été tournée ? Tout se passe comme si un coup d'arrêt avait été donné au "catastrophisme ambiant". Comme si, d'une image désignant la France comme étant à feu et à sang, on était passé à une image plus valorisante de la vie sociale dans les quartiers HLM. Comme si, à la surenchère des médias avait succédé la repentance des journalistes (à l'exception notable de l'auto-satisfecit que s'est décernée la rédaction de TF1). Voyez, par ailleurs, la façon dont on a parlé de la "jeunesse". Après avoir vu triompher le stéréotype des "jeunes des quartiers sensibles", c'est l'image de la "bonne jeunesse" qui a occupé le devant de la scène, à travers son "sursaut civique" ou "républicain" faisant suite à son abstention massive. Entre les deux, la "loft génération"...

Or cette inversion est un leurre, bien évidemment. On pourrait multiplier les exemples d'émissions ou de reportages alimentant les peurs, et faisant ainsi le lit du ressentiment populiste. Les mots même attisent les peurs: la description des quartiers pauvres comme des "zones de non droit": l'idée que la lutte contre l'économie souterraine est une action contre "la mafia". Les enquêtes de terrain infirment largement ces représentations. Pourquoi les journalistes sont-ils in-

capables de s'en informer et de le dire ? De ce point de vue, les chaînes de télévision, si elles ont une responsabilité écrasante, ne doivent pas occulter le rôle de la presse. Ensemble, les médias contribuent à fragiliser l'espace public en ne permettant pas l'expression d'un discours critique argumenté. Or c'est ce déficit d'argumentation qui pose problème et facilite la manipulation des peurs. L'analyse du vote lepeniste souligne l'existence d'une "fracture culturelle", selon le terme d'Emmanuel Todd, entre les fractions les moins diplômées et celles les plus diplômées de l'électorat, qui rend d'autant plus nécessaire d'ouvrir le débat. Par ailleurs, le déplacement des projecteurs de l'insécurité vers l'extrême droite et le racisme contribue à "libérer la parole" et à banaliser le discours de Le Pen, y compris à travers l'expression des organisations anti-racistes dont certains responsables, dans un étrange effet de miroir, qualifient les "caïds" de "petits Le Pen de banlieue" !

Notre conclusion est que la vigilance critique s'impose plus que jamais. Le colloque du 22 mai, *Démocratie, Education, Autorité : quelles valeurs quelles pratiques ?*, co-organisé par Claris, le Forum du 26 mai, *Résistons ensemble*, co-organisé par le réseau La fabrique de la haine, et beaucoup d'autres initiatives de ces derniers mois, dessinent les contours d'un nouvel espace de débats et d'actions. Nous pouvons également annoncer aux lecteurs de ce bulletin que nous envisageons d'organiser à la rentrée des rendez-vous publics afin de présenter des recherches, de discuter des expériences et d'exercer collectivement ce rôle de vigilance critique plus que jamais nécessaire. En attendant, nous continuons notre travail d'information et d'argumentation. Dans ce deuxième bulletin, nous proposons d'abord de revenir sur le travail de construction médiatique de "l'insécurité" au cours de ces derniers mois. Puis nous nous efforçons d'analyser, données en main, les liens supposés entre délinquance et immigration. Enfin, nous nous efforçons de faire connaître des expériences innovantes, souvent mal connues, comme celles menées à Nantes. Elles soulignent qu'il existe d'autres modes de gestion locale des désordres urbains tout en rappelant qu'il n'y a pas de solutions simples à des processus structurels et complexes.

LE LANGAGE DE L'"INSÉCURITÉ"

Regard sur le regard télévisé

Pour clarifier le débat sur "l'insécurité", il faut très certainement viser le réel, c'est-à-dire les faits à l'état brut et démonter inlassablement les contre-vérités et les falsifications tout comme les allusions et les faux-semblants. Nombre d'animateurs de Claris s'y sont engagés résolument. Le petit texte qui suit vise un autre registre, celui de l'imaginaire. Je suis parti du principe qu'il s'agit d'un niveau qui intervient fortement dans l'agir et en reste une composante même quand le réel semble pouvoir être complètement clarifié. Ainsi la notion de climat d'insécurité ne renvoie pas seulement à son contenu, la réalité infractionnelle, mais aussi à sa morphologie, c'est-à-dire à ses images et aux ambiances induites. Qu'en est-il alors des formes particulières prises par les scénarisations des actualités télévisées ?

Si je me place d'un point de vue sémiologique s'intéressant à la réception de ces images, et, plus particulièrement, à mon expérience de téléspectateur, je peux repérer quelques procédés et proposer quelques réflexions.

La réserve exotique

L'insécurité télévisée est d'abord un espace de référence, celui des *cités*. Quelles que soient les déclinaisons du thème et les degrés d'infractions en jeu (trafic d'armes de guerre, attentats contre des synagogues, violences contre les personnes, toxicomanie, vandalisme, incivilités, etc.), ce sont toujours les quartiers d'habitat social qui fournissent le décor, avec leurs habitants, relevant des jeunes générations des minorités visibles. La qualité de l'espace public devient alors un indicateur de la qualité des personnes, fonctionnant toujours à la baisse : pelouses étiques, épaves automobiles, vitres brisées, ordures non ramassées, etc., semblent ne pouvoir être que les seuls ingrédients du lieu de vie de "ces gens-là". Une articulation visuelle irréfutable se crée entre des espaces dégradés et des populations dangereuses. Il "crève les yeux" que le climat d'insécurité trouve sa genèse dans ces espaces que la caméra filme avec un style

distancié qui n'est pas sans évoquer les documentaires animaliers, avec ses troupeaux, ses tanières et ses savanes.

Le troupeau affolé

Il serait faux de dire que les habitants de ces cités, sont toujours et seulement vus de loin. Il existe deux types de prises de vue qui les mettent en scène en plans rapprochés. Il y a d'abord la photo de groupe : le journaliste tente d'obtenir des réponses de plusieurs interlocuteurs qui ne maîtrisent pas les codes de l'interview. Soit dans une version bon enfant, ils se contentent de fixer l'objectif pour faire une dédicace à la cité, via la caméra, soit dans une version plus agressive, ils opposent une fin de non-recevoir plus ou moins audible et articulée, à toute velléité de questionnement. Ce qui est alors "visiblement" frappant pour le téléspectateur, c'est l'incapacité à s'exprimer rationnellement, la dimension instinctuelle des sociabilités et le refus de saisir la possibilité d'argumenter. Là encore, la référence au genre du documentaire animalier s'impose au vu du statut infériorisé auquel ces populations sont assignées.

Le travelling de la peur

L'espace des cités est vu très souvent à partir d'un procédé d'enquête que l'on pourrait appeler "une journée avec la police". Le présentateur du journal nous annonce qu'une équipe de sa chaîne a suivi une patrouille de police dans son travail ordinaire. Avec des degrés de dramatisation différents, suivant le quartier, le moment de la journée, les événements prétextes, etc., le téléspectateur embarque pour un travelling de la peur. Bien calé dans la voiture de la police, on ne craint rien mais on ressent tout, grâce aux réflexions "en direct" des policiers qui surlignent les images. Il existe également une version piétonne du travelling de la peur dont les points de passage obligés sont les caves squattées et les centres commerciaux désaffectés. Ce registre est celui du film à sensations dont le plus beau fleuron est le film d'horreur : nombre de procédés sont d'ailleurs repris

(caméras "subjectives" portées à l'épaule, grandes focales rendant l'espace fuyant, musique de fond angoissante, etc.).

La terreur sans visage

Parfois, les personnes sont filmées au plus près, dans le cadre d'entretiens où l'on est censé approcher leurs pensées intimes. Cependant, les individus apparaissent masqués car ils sont mineurs et/ou en train de confesser des infractions. Les procédés de masquage concernent les images (qui sont rendues floues) et les voix (qui sont transformées). Paradoxalement, alors que les journalistes veulent essayer de faire un portrait rapproché dans une perspective quasi-clinique, ils ne font que rendre méconnaissable une personne par le biais d'une image illisible et d'une voix robotisée. Ce qui rend encore plus étrange et effrayant ces jeunes habitants des cités à travers un procédé que l'on pourrait appeler "la terreur sans visage". C'est aussi l'un des codes rhétoriques du film d'horreur qui fonctionne sur l'émotion vertigineuse qu'il y a à côtoyer une personne dangereuse sans jamais pouvoir l'identifier. Qu'il s'agisse de fantômes, ou de machines robotiques, on est en dehors des cadres humains.

La sauvagerie et l'horreur

Ces quelques exemples amènent à penser que les actualités télévisées, tout en voulant rendre compte du réel, nourrissent l'imaginaire par des références à certains codes filmiques. Les procédés du film documentaire animalier et ceux du film d'horreur sont importés avec des effets d'efficacité grâce au potentiel émotif des images mais aussi grâce à une logique de déshumanisation des populations. Bien entendu, ce processus n'est ni explicite, ni permanent mais c'est ce qu'un téléspectateur assidu des trois genres filmiques (actualités télévisées, films documentaire animalier, films d'horreur), peut voir. "La réserve exotique", "le troupeau affolé", "le travelling de la peur", "la terreur sans visage", sont des modèles de séquences parmi d'autres, qui ressassés presque chaque jour sur les chaînes, ne se contentent pas d'amener une information sur des infractions mais de modeler une ambiance effrayante sur les personnes et leurs territoires. Ainsi, c'est moins d'actes objectifs, survenus ou potentiels, dont on aura peur que d'un monde qui est à nos portes alors qu'il appartient aux registres de la sauvagerie

et de l'horreur. C'est moins de la réalité du danger que l'on voudra se protéger que d'une altérité radicale que l'on pourrait appeler l'"aliénité".

"Avec tout ce qu'on voit maintenant" est une phrase très courante, prononcée entre autres, aux actualités télévisées par des personnes interviewées dans la rue. Elle est souvent employée comme une démonstration du climat d'insécurité, et j'ai entendu des personnes dire à peu près: "j'ai peur, là où je vis je ne risque rien mais avec tout ce qu'on voit maintenant". Il est clairement sous-entendu que la menace plane pour tous à tout moment, même pour ceux qui n'ont rien subi mais qui peuvent déjà se considérer de façon préventive comme des victimes. "Tout ce qu'on voit maintenant", ce sont les images des journaux télévisés avec leurs registres filmiques inconscients où cohabitent des ambiances exotiques et fantomatiques.

Ces quelques idées sur l'un des constituants du climat d'insécurité, se placent donc dans le cadre d'une anthropologie de la réception télévisuelle. Ce sont des hypothèses qu'il faudrait travailler systématiquement en les mettant à l'épreuve à partir d'un inventaire de séquences narratives et de l'étude d'un corpus (les journaux télévisés entre le 11 septembre 2001 et le 20 avril 2002, par exemple). Ces hypothèses et leurs suites possibles sont subsidiaires et ne remettent pas en cause l'étude objective des faits et des tendances du crime, ni les recherches sur la fabrique de l'information. Il s'agit seulement de penser que la notion de climat social impose de penser les valeurs d'ambiance et leurs cadres émotifs.

Alain VULBEAU.

Référence: les ouvrages de Stephen King et les documentaires du National Geographic.

QUAND LES FAITS DIVERS FONT L'ACTUALITE

Petite chronique de la construction médiatique de l'insécurité

Audimat 0, TF1 complice ?

Depuis le 21 avril, les médias (télévision, radio, presse écrite) nous ont abondamment fait savoir que la France courrait le risque d'être un des pays les moins sûrs de la planète. Lors des manifestations entre les deux tours, de nombreux manifestants incriminaient en particulier TF1 de "complicité" dans la construction et l'amplification du sentiment d'insécurité. Si nombreux sont les journalistes qui remettent en cause les choix éditoriaux des rédactions et pressentent une responsabilité de la profession dans le climat délétère de la France pré-électorale de mars-avril 2002, d'autres revendiquent haut et fort les lignes éditoriales suivies par les grands média télévisés entre autres (cf P. Poivre d'Arvor, *Le Monde*, 17 mai 2002).

Comme beaucoup de monde, j'ai regardé la télévision et lu les journaux dans cette période. Comme beaucoup, j'ai été frappée par la récurrence de faits divers présentés comme des événements de portée nationale, dans une suite sans explication, présentée hors contexte. Les médias télévisés en particulier ont montré à la suite les uns des autres, sans lien affirmé, des faits divers sanglants mettant en scène très souvent des adolescents agresseurs, mais aussi des adultes. Or il est probable que la répétition de ces récits de mort leur fait prendre sens pour le spectateur, de manière d'autant plus pernicieuse qu'il a l'impression de faire lui-même le lien, alors que c'est justement l'absence d'explication et d'analyse qui le pousse à déduire que c'est là quelque chose de global, que ces micro-événements constituent la toile de fond de la vie quotidienne de ce pays; et pourtant ils ne représentent en rien la même vie quotidienne de la population. Alors le singulier devient le général, l'exception se transforme en règle, une succession d'événements inhabituels sont présentés comme la routine de la terreur quotidienne.

Mais si l'on prend un peu de recul, on se rend compte que cette litanie mortifère prend sens dans le contexte pré-électoral : aux discours terrifiés sur l'insécurité répondaient en écho direct les récits de morts violentes de gens *comme vous et moi*, induisant que ces gens *pourraient* être vous et moi. J'ai donc choisi de reconstituer la liste des événements qui ont scandé cette période, telle que je l'ai vécue, telle qu'elle m'a accompagnée, le matin au réveil, à midi aux infos, le soir à vingt heures, dans le train, le métro, sur les quais de gare ou dans la rue, entre deux émissions de divertissement ou téléfilms regardés en famille. Voici en contribution au débat une chronologie reconstituée des faits divers, procès et autres événements qui ont contribué à constituer une "ambiance", sans doute propice à une vision de la France assiégée de l'intérieur par des ennemis aussi imprévisibles que menaçants, parce que prenant le visage de l'ami, du voisin, du jeune, du lycéen, de l'éducateur, de l'étranger aussi quelquefois, tous ces gens ordinaires à qui, trop confiant, on a ouvert sa porte...

Quelques faits divers trop classiques aux effets déjà connus en décembre 2001 et janvier 2002 :

26 décembre 2001 : Djelloul, 21 ans, est tué par la brigade anti-criminalité aux portes de Paris, après un braquage à Neuilly sur Marne. Des échauffourées ont lieu ensuite pendant plusieurs jours entre jeunes et police à Vitry-sur-Seine, dont Djelloul était originaire.

2 janvier 2002 : Moussa, 17 ans, est abattu par un policier, porte de Clichy, à bord d'un véhicule volé dont le conducteur a tenté de forcer un barrage.

Fin janvier 2002 : les chiffres de la délinquance, indiquant une hausse des délits constatés, sont unanimement commentés dans les médias dans le sens d'une "augmentation de la délinquance", en particulier celle des jeunes, malgré les explications que s'échinent à donner des chercheurs (dont vos serveurs du CLARIS).

11 février- 23 février 2002 : procès de Patrick Alègre à Toulouse ; meurtrier de plusieurs jeunes femmes ; il sera condamné à la réclusion à perpétuité.

Les deux mois précédant les élections sont émaillés par l'actualité des agressions contre des synagogues, des bus ou des symboles juïques

12 février 2002 : Jacques Chirac entre en campagne

Déclaration de Chirac le 20 février, *Le Monde*, p. 8

“ Ce que nous constatons aujourd'hui (...) n'est pas un simple dérèglement aux marges de la société. Plus personne en France n'est à l'abri. Plus personne ne se sent à l'abri. A la violence d'appropriation, qui ne cesse de s'étendre, s'ajoute une violence d'agression, sans bornes, dont le but est de terroriser, de blesser, d'humilier, de détruire. C'est l'idée que la colère est en elle-même source de légitimité, que tout délit est à lui-même sa propre explication et sa propre excuse. ”

(...) “ Le sentiment d'insécurité qui se propage finit par imprimer sa marque à toute la société. Et bientôt, c'est la crainte de l'autre qui finit par imprimer sa marque. Et bientôt, c'est la crainte de l'autre qui en vient à chasser le besoin de l'autre ”.

15 février : Hicham, 22 ans, est tué d'un coup de fusil de chasse à la Seyne sur Mer par le père d'une adolescente de 13 ans qui lui a dit avoir été violée par le jeune homme.

20 février 2002 : Jospin déclare sa candidature à la présidence de la République.

21 février : fin de la législature Jospin

22 février : La cour de cassation ayant estimé que les poursuites contre Emile Louis ne sont pas prescrites, le Parquet d'Auxerre décide qu'il sera jugé pour assassinats des “ disparues de l'Yonne ” (jeunes filles handicapées mentales mystérieusement disparues voici une vingtaine d'années).

5-14 mars : procès de François Supéri, ancien directeur de Cheval pour Tous, lieu d'accueil pour adolescents délinquants, accusé de viols et agressions sexuelles sur 7 jeunes accueillis au centre. Plus que l'accusé lui-même, c'est le Ministère de la Justice et la Protection Judiciaire de la Jeunesse qui seront sur la sellette, accusés d'avoir confié sans discernement des jeunes

ingérables par leurs services à F. Supéri. Plusieurs personnalités louent la remarquable évolution en prison de l'accusé et maintiennent le bien-fondé du “ projet éducatif ” de la structure. François Supéri sera condamné à 12 ans de réclusion criminelle et à un suivi socio-judiciaire de cinq ans. Alors que les crimes pédophiles font d'ordinaire l'objet d'une indignation générale et d'une large couverture quant aux séquelles endurées par les victimes, cette fois-ci elles apparaissent très peu dans les médias, au profit d'un accusé qui accuse lui-même le ministère de la Justice de l'avoir laissé seul et monopolise l'attention sur son changement complet pendant sa détention provisoire.

6 mars : Une information est ouverte pour “ corruption et trafic d'influence ” par le Parquet d'Auxerre, en lien avec les “ disparues de l'Yonne ”.

8 mars : A Evreux, Guy-Patrice Bègue est tué au cours d'une altercation avec des adolescents qui la veille auraient tenté la veille de racketter son fils. Tous les médias accréditent la thèse d'un père de famille agressé par une bande de racketteurs.

12 mars : Un père de famille poignarde un adolescent au cours d'une altercation pour “ une histoire de jeunes filles ”, devant un établissement de “ bonne réputation ” à Valenciennes.

16 mars : une adolescente de 14 ans est torturée gravement par deux de ses camarades âgées de 14 ans et 13,5 ans, à Saint Vit, près de Besançon. Un psychologue vient expliquer que l'adolescence est “ une période d'incertitude, de recherche, où l'adolescent réorganise son rapport au monde et à lui-même. ” (*Libération*, jeudi 28 mars, p. 20)

18 mars : quatre magistrats d'Auxerre comparaissent devant le Conseil Supérieur de la Magistrature pour “ négligences, erreurs d'appréciation, précipitation ” dans l'affaire des “ disparues de l'Yonne ”.

18 mars au soir : un vigile du magasin Auchan de Nantes est grièvement brûlé par un cocktail Molotov lancé par un groupe de jeunes. Plusieurs altercations violentes avaient opposé jeunes et vigiles dans les jours précédents.

Début mars à Béziers : José Camacho, 26 ans, est tué d'un coup de couteau au retour d'une boîte de nuit.

20 mars : Jérôme Garcia, 25 ans, est tué d'un coup de

fusil par Didier Bayle, buraliste à Béziers, au cours d'une tentative de vol.

23 mars : Une jeune femme de 28 ans est tuée de plusieurs balles dans la tête chez elle, dans le quartier populaire de la Devèze. Les médias rassemblent ces trois morts dans le contexte général de " montée de la violence à Béziers ", présentant la population comme quasiment terrorisée : " *Les filles n'osent plus se promener à la nuit tombée sur les allées Paul-Riquet et se plaignent d'y être apostrophées dans la journée* " (Libération, 28 mars). Titre de l'article : *Saturé de violence, Béziers se mobilise ; sous titre : Trois meurtres, délinquance en hausse : les lycéens à la pointe du ras-le-bol* ".

25 mars : une manifestation à Béziers rassemble plusieurs centaines de personnes, des lycéens manifestant " contre la violence ", des commerçants réclamant la libération du meurtrier de Jérôme Garcia " contre l'insécurité "...

23 mars : un conducteur de bus de Marseille affirme avoir été brûlé par des jeunes pendant son service. A cette occasion, Daniel Bilalian, présentateur du JT, déclare le 25 mars sur F2 " *On ne sait plus quel adjectif employer* (soupir). *On pouvait penser à l'impensable survenu la semaine dernière à Evreux, dans un supermarché à Nantes, ou encore à Besançon avec ces deux jeunes filles torturant une troisième... Et bien à Marseille, c'est encore autre chose* " (cité par Libération, 23 avril 2002, p. 11). Une grève de solidarité de 24 h est immédiatement déclenchée le 25 mars parmi le personnel de la Régie des transports marseillais.

25 mars - 4 avril : procès de Kamel Ben Salah, accusé d'avoir tué quatre résidents néerlandais dans le Gers. Il sera condamné à la prison à perpétuité.

27 mars 1h 10 : Richard Durn tue huit membres du conseil municipal de Nanterre " *N'exploitez pas Nanterre* ", titre Libération du jeudi 28 mars.

Jacques Chirac dira quelques heures plus tard : " *L'insécurité, ça va de l'incivilité ordinaire au drame que nous avons connu cette nuit* ".

Les commentaires sur cet événement s'étaleront jusqu'au 20 avril, veille du premier tour des élections présidentielles.

28 mars : Le conducteur marseillais reconnaît avoir

inventé l'agression. Il voulait obtenir une mutation dans les quartiers Sud de Marseille.

28 mars : En lien avec l'affaire des " disparues de l'Yonne ", Marylise Lebranchu, ministre de la justice, sanctionne les quatre magistrats entendus par leurs pairs le 18 mars

Lionel Jospin, Journal Pote à Pote, avril 2002, p. 6 : " *La gauche a évolué depuis une dizaine d'années. Sous mon impulsion notamment, elle a pris conscience que l'insécurité était une injustice qui frappait avant tout les classes populaires. Le virage définitif a, comme vous le soulignez, été pris lors du colloque de Villepinte. (...) A l'inverse (de la droite) mon gouvernement a procédé à un renforcement sans précédent des moyens, tant des budgets (...) que des effectifs* ".

5 avril : agression contre deux bus vides d'une école juive à Aubervilliers.

9 avril – 19 avril : deuxième procès en appel de Patrick Dils, accusé d'avoir tué deux enfants de huit ans. Il sera acquitté.

Nuit du 8 au 9 avril : meurtre d'un policier au commissariat de Vannes par un homme de 48 ans, d'une rafale de Kalachnikov.

10 avril : agression de jeunes sportifs d'un club de football juif à Bondy.

14 avril : deux cocktails Molotov sont jetés sur la terrasse de la maison d'une famille juive à Garges.

19 avril journal de 20 h, TF1 : annonce et reportage dans le journal télévisé de 20 h en 6^e position que Paul Voise, 72 ans, habitant le quartier de l'Argonne, à Orléans, a été agressé, sa maison brûlée, le 17 avril.

20 avril journal de 13 h : reportage sur F2 reprenant le thème en 2^e position, avec enchaînement sur les élections du lendemain.

20 avril journal de 20 h, TF1 : Reprise du reportage sur Paul Voise en 3^e position, Claude Chazal insiste sur la mobilisation du quartier, " *la maison construite de ses propres mains il y a 40 ans* " par la victime, commentaire de la journaliste " *l'agression s'est produite à l'Argonne, au Sud d'Orléans, quartier défavorisé et sensible.* "

Une femme : “ *ici on vit sur le qui vive, on entend des coups de feu le soir.* ”

Même principe sur F2 avec enchaînement sur les élections du lendemain.

(source : <http://www.samizdat.net/acrimed/>)

La victime sera toutefois très réticente à l'utilisation politique de son histoire dans le sens d'un renforcement des votes pour Jean-Marie Le Pen et le déclarera dans plusieurs médias. Mais ce sera après le premier tour...

Patrick Stefanini, directeur adjoint de la campagne électorale de Jacques Chirac, dans *Libération*, vendredi 12 avril 2002 : “ *Il suffit d'allumer sa radio le matin pour mesurer à quel point le thème de l'insécurité est omniprésent. Nous n'avons pas besoin d'en rajouter davantage sur l'insécurité* ”.

Et après ?

D'après l'équipe d'Arrêt sur images, en mars 2002, le thème de l'insécurité a été évoqué 63 fois par Daniel Bilalian sur France 2 et 43 fois par Jean-Pierre Pernaut sur TF1.

Une recherche faite par la rédaction de *Libération* démontre que du 1^{er} au 20 avril, TF1 a diffusé 72 sujets liés à l'insécurité (avec des termes comme “violence”, “délinquance” ou “agression”), France 2 73 sujets du même type, FR3 60.

Lors de l'émission Arrêt sur Images du 19 mai dernier, la mort de Patrice Bègue n'est plus présentée comme celle d'une pure victime de la violence juvénile mais comme intervenant au cours d'une altercation aussi violente d'un côté que de l'autre : il semble de plus en plus clair que P. Bègue avait en sa possession un cutter, dont il aurait menacé un des adolescents. Ce fait connu de certains journalistes aurait volontairement été passé sous silence, pour renforcer le côté “ icône ” de la victime (d'après un journaliste local). Julien Dray, présent sur le plateau de l'émission, déclare qu'il avait connaissance de cet élément par le ministre de l'Intérieur mais n'en avait pas parlé “ *on était dans une spirale folle à ce moment là, il y avait une peur, une émotion terrible, on ne savait pas, la vérité on ne savait plus, on savait plus !* ”. Le Nouvel Observateur a cependant mentionné l'existence d'un cutter de type professionnel “ *qui*

aurait été brandi du côté de la famille de l'artisan en bâtiment ” (n°1950, 21-27 mars 2002, p. 112).

D'après une étude diligentée par le journal *Le Monde*, du 7 janvier au 5 mai 2002, il y a eu 18 766 sujets consacrés aux violences de toutes sortes, soit en moyenne 987 sujets par semaine, avec une augmentation de 126 %, tous médias confondus, entre février et mars. Du 1^{er} janvier au 5 mai, l'insécurité a été médiatisée deux fois plus que l'emploi, huit fois plus que le chômage (*Le Monde*, 8 mai 2002, p. 22).

Du 21 avril au 11 mai, TF1 a diffusé 36 sujets liés à l'insécurité, France 2 43 et FR3 29. En tout moitié moins de sujets depuis le 1^{er} tour de l'élection qui a vu Jean-Marie Le Pen arriver derrière Jacques Chirac (*Libération* du 15 mai 2002, p. 24).

De deux choses l'une : soit l'Agence France Presse et les grands médias télévisés (et les autres, car on pourrait sans doute enregistrer le même type de diminution dans la presse écrite) ont volontairement augmenté puis réduit le nombre de sujets relatifs à l'insécurité et modifié leur traitement, soit la situation a qualitativement et quantitativement considérablement changé depuis le 21 avril, ce qui démontrerait que le gouvernement Raffarin est *vraiment très efficace*. Or, d'après les estimations du ministère de l'Intérieur, aucune augmentation sensible des crimes et délits n'a été constatée durant cette période (*Le Monde*, 28 mai 2002, p. 22).

Au lecteur de choisir...

En résumé : pendant ces deux mois, des faits divers érigés en événements nationaux illustrant la dégradation des mœurs, la violence accrue des jeunes, l'absence de contrôle des parents sur leurs enfants alternent avec des procès d'assises concernant des crimes crapuleux touchant des femmes ou des enfants, ou mettant en cause la principale institution de protection de l'enfance, le tout sur fond d'affaire de disparitions de jeunes filles vulnérables dans un contexte de violences contre des personnes ou des biens juifs dont la présentation rappelle une période sinistre de l'histoire de France...

Tout est en place pour accréditer l'idée d'un monde finissant, corrompu, gangréné par des ennemis intérieurs et incapable de contrôler les jeunes générations. Et la relève attend, tapie dans l'ombre...

Epilogue (provisoire)

Le 28 mai, un journaliste de l'AFP me téléphone au sujet de l'accident de Vitry : le dimanche précédent, le conducteur d'une Porsche a fauché plusieurs personnes, causant la mort d'une jeune femme et de ses deux petites filles. Je ne connais pas Vitry, encore moins le jeune en question et ses proches ou ceux des victimes.

Mais ce n'est pas important pour le journaliste, il veut me faire parler des *"jeunes qui volent des voitures de luxe dans les banlieues"*. Thème d'autant plus croustillant que les occupants de la voiture sont Arabes, que l'on a trouvé chez l'un d'entre eux 170 kilos de cannabis... Près de huit mille personnes meurent chaque année en France des suites des accidents de la route, l'événement tragique de Vitry ressemble à des milliers d'autres accidents dont personne ne parle parce que les auteurs n'ont aucune caractéristique propre à faire frissonner. Il n'y a pas d'archétype du chauffard, on en trouve dans toutes les couches de la population. Mais le journaliste ne veut pas que je lui parle des accidents, thème à propos duquel j'ai pourtant fait plusieurs recherches ; non, ce qui l'intéresse dans cette affaire c'est l'arabe délinquant amateur de voitures de luxe, image repoussoir par excellence de l'étranger menaçant, dont l'arrogance symbolisée par la voiture inaccessible au smicard se double d'une criminelle irresponsabilité.

En plus c'est l'AFP, cela veut dire que mes propos seront répandus sur les ondes et dans la presse écrite : *"d'après Maryse Esterle-Hedibel, spécialiste des bandes de jeunes et des vols de voitures, l'attraction des jeunes de banlieue pour les voitures de luxe correspond à un désir de ceci, à un manque de cela, à un besoin d'autre chose, et patati et patata..."* Et bien non, je ne jouerai pas le jeu. Ce jour là en lieu et place de l'interview attendue, j'ai eu une discussion avec le journaliste sur l'éthique de son métier, sur ce qu'induit telle ou telle manière de traiter une information, sur la responsabilité des chercheurs et des journalistes dans le choix des angles d'approche et le tri des informations. Je ne l'ai sans doute pas convaincu, on s'est quitté cordialement cependant. Mais j'ai résisté, dans la modeste mesure de mes

moyens, à l'instrumentalisation de ma fonction de chercheur, "spécialiste" ignorant tout des situations locales sur lesquelles d'aucuns voudraient le faire gloser, son discours prenant place dans le concert ambiant, et servant de "caution scientifique" à d'autres discours qui le récupèrent et à des dispositifs sur lesquels il n'a aucune maîtrise.

Clarifier le débat sur l'insécurité, c'est aussi réfléchir à la qualité et au sens politique de nos interventions. Le débat est ouvert...

Maryse ESTERLE-HEDIBEL

A consulter régulièrement sur les médias :

<http://www.samizdat.net/acrimed/>

RECHERCHES

Délinquance et immigration: des préjugés à l'analyse

Tel qu'il se développe depuis maintenant plus de vingt ans, le débat public sur "l'insécurité" tourne autour de quelques thèmes centraux dont l'un des principaux est la relation supposée entre délinquance et immigration. Cette relation est elle-même double. Elle vise d'une part les étrangers proprement dit et, en leur sein, plus particulièrement ceux qui séjournent clandestinement sur le territoire national, d'autre part les "jeunes issus de l'immigration", pour la plupart de nationalité française, et en leur sein, plus particulièrement, les jeunes d'origine maghrébine et noire africaine. Longtemps, cette relation a été traitée sur un mode essentiellement idéologique et moralisateur. Face à l'accusation portée sur le plan politique par l'extrême droite et une partie de la droite, répondaient la gauche et les mouvements anti-racistes. Le débat était nettement clivé. Toutefois, au cours des années 1990, ce clivage s'est en partie estompé. Au tournant des années 1980 et 1990, "l'affaire du voile islamique", le surgissement des "émeutes urbaines" puis le contexte de la Guerre du Golfe ont beaucoup accru la peur du monde arabe en France. Ensuite, le tournant politique du Parti socialiste et du gouvernement Jospin, depuis 1997, sur la question de la "sécurité" et en particulier sur celle de la délinquance juvénile, a tout à la fois atténué fortement la critique traditionnelle de gauche et permis l'expression plus libre de discours désignant comme principaux responsables les étrangers et les jeunes issus de l'immigration. Symbole de cette petite révolution, le président de SOS Racisme (un homme d'origine maghrébine) déclarait récemment au journal *Le Figaro* (25 avril 2002) : *"cette sur-délinquance des jeunes issus de l'immigration est visible par la société et il est dans notre intérêt de briser le tabou"*.

Cette évolution serait heureuse si elle ouvrait sur un débat intellectuel, si elle permettait à l'argumentation et à la démonstration contextualisante de prendre le pas sur l'émotion et le sens commun. Toutefois, dans le débat public actuel, les discours dominants à prétention savante ne sont pas ceux des chercheurs

en sciences sociales, mais ceux de responsables policiers et d'"experts" liés au marché privé de la sécurité (Mucchielli, 2001). Le tableau des nouvelles formes de délinquance que dressent ces policiers et ces experts est en substance le suivant : nous serions face à une jeunesse désocialisée, sans repères moraux et sociaux, pourvue de parents "démissionnaires". De plus, ces jeunes seraient massivement "toxicomanes" et, pour consommer comme pour s'enrichir, ils deviendraient fatalement des trafiquants de drogue qui ne tarderaient pas à s'organiser en bandes délinquantes et armées, organisant toute une économie souterraine dans leur cités, empêchant la police d'y entrer et terrorisant les environs. Les incendies de voitures serviraient uniquement à faire disparaître les voitures volées, tandis que les émeutes ne seraient en rien l'expression d'un sentiment d'injustice mais simplement un moyen de tenir à distance la police pour mieux protéger les trafics. Et dans cette véritable organisation délinquante, les plus âgés initieraient les plus jeunes. Ainsi se mettrait progressivement en place un véritable "système mafieux" organisé autour de quelques familles contrôlant peu à peu tout un quartier et utilisant les jeunes pour se protéger de la police. Enfin, il ne s'agirait pas de n'importe quelles familles, mais des familles maghrébines. Il y aurait là des raisons "culturelles". Face à ces préjugés divers, il faut essayer de présenter des données précises et de discuter sociologiquement leur interprétation.

Les informations limitées contenues dans les données policières et judiciaires

Tournons-nous pour commencer vers la source statistique la plus connue en matière de délinquance, celle de la police. Cette statistique donne trois informations sur les personnes mises en cause (c'est-à-dire les personnes identifiées par la police et faisant l'objet de procès-verbaux transmis à la justice) : leur sexe, leur statut de majeur ou de mineur et leur nationalité française ou étrangère. On y cherchera donc pas d'information sur les personnes issues de l'immi-

gration mais simplement sur la délinquance des étrangers. Dans ce cadre, l'intérêt comme la limite de ces sources sont bien connus (Tournier, Robert 1990 ; Robert *et alii.*, 1994). L'intérêt est d'offrir année après année une vue d'ensemble sur les résultats de l'activité des services de police et de gendarmerie. La limite est contenue dans l'énoncé même : il s'agit des résultats de l'activité des policiers et des gendarmes, non de celle des délinquants. Les deux ne sont évidemment pas sans rapport et la première enregistre bien une partie de la seconde, mais une partie seulement. Pour simplifier, la statistique de police opère un tri dans la réalité délinquante et, pour juger de la pertinence des données de cette statistique, il faut donc comprendre les logiques de ce tri.

La statistique policière est alimentée de deux façons : premièrement par ce que les victimes signalent à la police, deuxièmement par ce que les policiers trouvent eux-mêmes. Sur ce deuxième point, la question du "contrôle au faciès" est tristement célèbre. Est-ce à dire que les policiers sont globalement racistes ? Le constat est très fréquemment dressé par les personnes contrôlées lorsqu'elles sont d'origine africaine et en particulier maghrébine, qu'elles soient ou non auteurs d'un acte de délinquance. Comment l'interpréter ? Deux spécialistes de la police résument ainsi le problème : "Tous les travaux d'observation menés auprès de la police concluent à l'existence d'un discours raciste généralisé, qui constitue pour les policiers une véritable norme à laquelle il est difficile, lorsqu'on est policier de base, d'échapper et plus encore de s'opposer. Le caractère normatif de ce racisme policier en fait avant tout un élément de la culture policière, distinct du racisme ambiant ou de celui des couches sociales dont les policiers sont issus, et qui n'a pas un caractère de construction idéologique ou doctrinaire. [...] le racisme policier a essentiellement un caractère construit. On n'entre pas dans la police parce qu'on est raciste, on le devient à travers le processus de socialisation professionnelle. L'habitude de juger les individus en fonction de leurs caractéristiques ethniques supposées s'acquiert sur le tas, au cours de la socialisation professionnelle. [...] les représentations racistes ont un caractère opératoire, en ce qu'elles permettent de différencier des individus. [...] Le recours aux attributs ethniques a pour les policiers un caractère fonctionnel, au même titre que

l'âge ou le sexe, dans la mesure où la police de la rue renvoie avant tout à une conception de la normalité conçue comme adéquation d'un type de population, d'un espace et d'un moment donnés. Tout décalage entre ces trois paramètres déclenche le soupçon policier et peut déboucher sur une intervention" (Lévy, Zauberman, 1998 ; cf. aussi Monjardet, 1996). En l'absence d'études locales systématiques – dont on devine les difficultés de réalisation concrète –, il est impossible d'évaluer avec précision l'impact de ces pratiques professionnelles des policiers. Toutefois, on dispose d'éléments pour étayer le mécanisme du tri sélectif des policiers. Par exemple, une étude réalisée sur les trafics de drogue à la frontière franco-espagnole souligne à quel point l'implication au plus haut niveau de jeunes hommes blancs issus de milieux aisés est inconnue de la police qui se concentre sur les revendeurs issus pour la plupart de la communauté gitane (Missaoui, Tarius, 1999). Plus globalement, les enquêtes réalisées auprès des collégiens et des lycéens soulignent que ces derniers consomment du cannabis dans tous les milieux sociaux, de façon même plus forte dans les milieux aisés. Or, les personnes mises en cause par la police même pour simple usage de cannabis sont massivement des jeunes issus de milieux populaires (Barré, Godefroy, 1999). Les conséquences du "tri ethnique" et du tri social opérés par les policiers sont assez claires. Les chiffres sont donc à prendre avec une grande précaution.

Une sur-représentation des étrangers ?

Au recensement de 1999, la France comptait 58,5 millions d'habitants en métropole, répartis comme suit : 90,4 % de Français de naissance, 4 % de Français par acquisition et 5,6 % d'étrangers (dont 43,5 % de personnes de nationalités africaines et, plus précisément, 35 % de ressortissants de pays du Maghreb). 5,6 % d'étrangers, voilà donc notre base de comparaison. Mais comparaison avec quoi ? Pas avec l'ensemble des crimes et délits répertoriés dans les statistiques de police. Il faut en effet écarter des calculs ce que nous appellerons des "infractions administratives" dans lesquelles les étrangers sont par définition sur-représentés.

Il s'agit 1/ des délits à la police des étrangers, 2/ des délits de faux documents d'identité et autres documents administratifs et 3/ du délit de travail clandestin. Ces infractions écartées, le nombre de personnes étrangères mises en cause par la police et la gendarmerie en 2000 a été d'environ 89 000, ce qui représente un peu moins de 11 % du total des personnes mises en cause. Cette proportion est donc presque deux fois supérieure à celle des étrangers résidant sur le territoire métropolitain (5,6 %). Toutefois ce rapport global cache de fortes disparités. Les étrangers sont sous-représentés dans certaines catégories. Ils ne sont pas particulièrement auteurs de vols de voiture (ou même de vols dans les voitures), ni de destructions et de dégradations de biens publics, et ils ne sont pas beaucoup plus souvent accusés de cambriolages et d'agressions sexuelles. L'écart se creuse par contre avec des infractions comme les violences et outrages envers les policiers, les ports et détentions d'armes prohibées, les vols avec violence mais sans arme à feu ou encore les homicides.

Au fond, cinq constats principaux se dégagent du tableau 1 (*cf.* les lignes en italiques) :

1/ les vols à la tire sont commis presque une fois sur deux par un étranger ;

2/ un étranger sur huit mis en cause par la police est poursuivi pour vol à l'étalage ;

3/ près d'un étranger sur sept est poursuivi pour coups et blessures (autrement dit pour bagarres) ;

4/ un peu plus d'un quart des personnes poursuivies pour trafic de drogue sont des étrangers ;

5/ les étrangers sont nettement sur-représentés en matière d'homicides et de tentatives d'homicides, même s'il s'agit de petits nombres.

Les logiques sélectives du travail de police suppriment-elles tout intérêt à ces données ? La question est délicate. A l'évidence, ces logiques vident de tout fondement la sur-représentation dans la catégorie des "violences et outrages à dépositaires de l'autorité" (c'est-à-dire à policiers). Les recherches mentionnées à propos de la consommation et du trafic de

Tableau 1 : part des étrangers dans les mises en cause par la police en 2000 *

Nature de l'infraction	Nombre de mis en cause étrangers	% d'étrangers dans le total des mis en cause
Total des vols	34 356	13,5
<i>Dont vols à l'étalage</i>	<i>10 737</i>	<i>20,5</i>
Dont vols simples sur particuliers	4 807	12,9
Dont vols à la roulotte	2 523	9,2
Dont vols avec violence sans arme à feu sur voie publique	2 556	14,2
<i>Dont vols à la tire</i>	<i>1 620</i>	<i>44,8</i>
Dont vols de voitures	1 484	7,6
Cambriolages	3 039	9
<i>Coups et blessures</i>	<i>11 747</i>	<i>14,7</i>
Viols et autres agressions sexuelles	1 398	10,7
<i>Homicides et tentatives</i>	<i>291</i>	<i>15,9</i>
<i>Trafic de drogue</i>	<i>1 992</i>	<i>27,1</i>
Destructions-dégradations de biens publics	969	6,6
Violences et outrages à dépositaires de l'autorité	3 724	12,1
Port et détention d'armes prohibées	2 025	12,2
Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	35	2,9
Total des infractions *	89 194	10,9

Source : ministère de l'Intérieur.

* = ces chiffres et calculs excluent les infractions que nous qualifions d'"administratives" (voir les explications dans le

drogues invitent à la prudence sur cet autre sujet, d'autant que la statistique de police ne précise pas les pays étrangers dont il s'agit, ni le fait que la personne réside ou non en France, de façon licite ou illicite. En réalité, nombre de personnes poursuivies pour trafic sont interpellées dans les aéroports et ne sont pas résidant en France. Soulignons enfin la confusion entre trafic international et revente locale dans le même mot. Du côté des recherches, un dépouillement d'affaires jugées à Nanterre et à Lille indique que, au sein des étrangers arrêtés pour trafic de drogues, on rencontre d'une part des clandestins issus majoritairement de pays africains, qui vivent dans la précarité au bas de l'échelle du trafic, d'autre part des ressortissants de pays exportateurs de cannabis (notamment le Maroc) qui travaillent dans le cadre de réseaux mixtes dans lesquels les positions dominantes sont tenues par des Français d'origine française (Duprez, Kokoreff, 2000). De surcroît, certaines des données policières sont trop massives pour ne pas correspondre à certaines réalités. L'essentiel réside alors dans l'interprétation. Et celle-ci semble assez évidente. La sur-délinquance des étrangers est une sur-délinquance de miséreux : petits voleurs à la tire et à l'étalage, petits revendeurs de drogue, bagarreurs et parfois meurtriers. Ceci est confirmé aussi par une recherche récente portant sur un échantillon (limité) d'une centaine de meurtriers jugés en cours d'assises dans un département de la banlieue parisienne (Mucchielli, 2002). S'agissant d'un crime où l'effet du "tri ethnique" est particulièrement faible, il ressort que les étrangers sont bien sur-représentés. Leur part dans cet échantillon correspond au double de leur poids démographique dans le département. Parmi les pays concernés, ceux du Maghreb et le Portugal sont les plus importants. Enfin il apparaît aussi que ces criminels étrangers appartiennent presque exclusivement aux milieux populaires précarisés, comme en témoignent leur activité professionnelle, le type et le lieu de leur logement.

Les conditions de vie des étrangers, la pauvreté et ses conséquences classiques

Notre interprétation est donc que la sur-représentation des étrangers dans les délinquances enregistrées est liée en réalité à leurs conditions de vie. En France, les ressortissants des pays africains –

et leurs enfants, qu'ils aient ou non acquis la nationalité française – sont globalement dans une situation socio-économique précaire, voire très précaire. Ils appartiennent d'abord massivement aux milieux populaires. Au recensement de 1990, les actifs étrangers originaires des pays du Maghreb sont ouvriers dans 66,5 % des cas, employés dans 15,8 % et chômeurs n'ayant jamais dans 4,2 % des cas (INSEE, 1994). Le cumul de ces trois catégories donne 86,5 %, à quoi s'ajoutent 5,2 % d'artisans-commerçants (restaurateurs, épiciers, etc.). Au total, on peut donc estimer qu'ils appartiennent aux milieux populaires dans environ 90 % des cas (contre environ 60 à 65 % dans la population française). Les étrangers sont même sur-représentés dans les métiers ouvriers les moins qualifiés, les plus pénibles et les plus dangereux. Ils sont ensuite nettement sur-représentés parmi les travailleurs en Intérim et en CDD. Ils sont enfin beaucoup plus touchés par le chômage. Dans l'enquête "Emploi" de l'INSEE en 1992, le taux de chômage des Français était de 9,5, celui des Étrangers de 18,6 mais il montait à 29,6 % chez les Maghrébins et, parmi ces derniers, le taux de chômage de la tranche des 15-24 ans atteignait 50,6 % (INSEE, 1994). La même enquête datée de mars 2000, indique que ces ordres de grandeur n'ont pas changé.

Logiquement, cette population pauvre se concentre dans les quartiers qui font l'objet des politiques de la ville (Castellan, Marpsat, Goldberger, 1992). En 1992, un peu plus de 500 quartiers faisaient l'objet d'un contrat de ville et regroupaient environ 3 millions d'habitants. Leurs principales caractéristiques démographiques étaient la sur-représentation des étrangers, des jeunes de moins de 20 ans et des familles nombreuses – de 6 personnes ou plus dans le ménage. Plus précisément encore, dans ces quartiers la part d'étrangers dans les moins de 15 ans atteignait 21,6 % (contre 7 % sur tout le territoire métropolitain).

Ainsi, la sur-délinquance des étrangers ressemble à une version moderne de la sur-délinquance traditionnelle des milieux sociaux les plus précarisés dans les sociétés industrielles, telle qu'on peut en trouver des échos dans la littérature savante et la presse depuis le 19^{ème} siècle. La liste des problèmes liés à ces conditions de vie précarisées est classique : familles fréquemment déstabilisées par le chômage et les acci-

dents du travail chez les pères, précarité des conditions de vie générales qui bloque l'accès à de nombreuses ressources et génère un fort sentiment de frustration chez les enfants, familles nombreuses vivant dans peu d'espace, d'où un investissement de la rue comme terrain de jeux et d'expériences pour les enfants (de là découlent à la fois une intense sociabilité juvénile et des problèmes de surveillance parentale), faible niveau scolaire ne permettant pas un soutien à la scolarité des enfants, fréquence plus importante des cas de troubles psychologiques et d'alcoolisme chez les parents. A ces problèmes classiques, s'ajoutent les handicaps liés au statut d'étranger en France : la situation de précarité juridique (qui oblige certains parents à faire des allers-retours réguliers au pays d'origine), le racisme et les discriminations qui compliquent singulièrement l'accès au logement, à l'emploi et aux loisirs.

Fragilités familiales, précarité socio-économique, contexte urbain très dégradé, fratries larges, forte sociabilité juvénile locale, handicaps scolaires, etc., on retrouve bien tous ces facteurs dans l'analyse de la délinquance juvénile des quartiers populaires.

Une sur-délinquance des "jeunes issus de l'immigration" ?

Le système statistique français actuel ne permet pas de connaître la situation des Français de parents étrangers avec la même précision que celle des étrangers. Pour s'enquérir de la délinquance des fameux "jeunes issus de l'immigration", il faut donc rechercher des données d'enquêtes construites par les chercheurs. Les enquêtes de Lagrange (2001), réalisées à la fin des années 1990, sont très intéressantes dans ce contexte. Il a procédé en analysant systématiquement les patronymes d'échantillon de délinquants identifiés par la police, d'une part dans une ville moyenne de province comme Amiens, d'autre part dans le pays Mantois (Mantes-La-Jolie, Mantes-La-Ville et Les Mureaux), zone dite sensible de l'agglomération parisienne concentrant typiquement les handicaps économiques et sociaux, les grands ensembles et leur population massivement étrangère et d'origine étrangère (ce que Dubet et Lapeyronnie [1992] appellent les "quartiers d'exil"). A Amiens, il n'y a pas de sur-délinquance des jeunes issus de l'immigration africaine qui ont un comportement analogue à celui des

autres jeunes issus de familles pauvres. Notre interprétation est donc confirmée. Mais dans le Mantois, la situation est différente. Il y existe une forte sur-délinquance des jeunes issus de l'immigration africaine (autant d'Afrique noire que du Maghreb). Lagrange conclut que le comportement des jeunes issus de l'immigration varie fortement selon le contexte local (il ne se demande pas toutefois si la discrimination policière ne varie pas également selon les contextes). La question se déplace donc vers la recherche de ce qui caractérise ces contextes et touche de façon plus spécifique ces jeunes.

Dans ces grands ensembles dégradés des banlieues des grandes agglomérations, où la population étrangère et d'origine étrangère est généralement très majoritaire, où le taux de chômage est particulièrement élevé, où la proximité avec des centres-villes attractifs accentue encore la frustration et le sentiment d'exclusion, où les jeunes disent souvent eux-mêmes avoir le sentiment de vivre dans des "ghettos", où leurs relations avec la police sont généralement détestables, les représentations collectives des jeunes se rigidifient à un point tel qu'elles confinent parfois avec une théorie du complot : le complot d'une société injuste et raciste (Mucchielli, 1999). Les comportements délinquants juvéniles trouvent ici de puissants arguments déculpabilisateurs. Mais quels comportements délinquants ? Le sentiment de vivre dans un ghetto ne légitime pas la violence contre des personnes privées comme le meurtre ou le viol. L'enfermement dans l'espace micro-local peut générer par contre davantage de violences entre jeunes de villes et de quartiers frontaliers. On s'approche de l'explication lorsque l'on constate que les plus fortes hausses de la délinquance enregistrée des mineurs au cours des années 1990 concernent avant tout les vols (notamment les vols de voiture dont on sait qu'ils peuvent avoir divers significations, dont celle de se venger d'un groupe adverse [Esterle-Hedibel, 1996]), les consommations et trafics de drogues, les destructions et dégradations de biens publics et enfin les "outrages et violences" à agents de la force publique (Aubusson de Cavarlay, 1997). Ceci amène à souligner deux dimensions probables de cette sur-délinquance (qui, une fois encore, est bien réelle quoi qu'exagérée dans les statistiques policières pour les raisons de sélection au faciès évoquées). Une pre-

mière est économique. Le sentiment que toute perspective d'insertion économique et sociale est impossible constitue logiquement un facteur facilitant l'investissement de l'économie souterraine dans ses composantes classiques (les vols, recels et reventes de pièces détachées de voitures) ou plus récentes (le développement du trafic et de la revente de cannabis). Ensuite, une composante essentielle de cette sur-délinquance locale est sa dimension anti-institutionnelle. On peut parler ici d'une "violences contre les institutions" qui regroupe toutes les formes de dégradations et toutes les formes de violences exercées à l'encontre des biens et des personnes qui symbolisent les institutions. Ceci concerne plusieurs acteurs (policiers, transporteurs collectifs, écoles et bâtiments publics) mais l'un d'eux joue un rôle décisif en raison de la fréquence et de la nature de ses rapports avec les jeunes concernés : c'est la police. Nombre de recherches indiquent clairement que les relations entre jeunes d'origine africaine et police dans ces quartiers dits sensibles fonctionnent avec des cycles de provocations, ripostes, représailles, etc., entretenus de part et d'autre (cf. la synthèse de Esterle-Hedibel, 2002). Et c'est bien dans ces contextes qu'explorent parfois des "émeutes" qui cristallisent les représentations collectives en question (Bachmann, Le Guennec, 1996).

Résumons-nous. Loin de présenter des spécificités liées à telle ou telle culture, la délinquance des étrangers de nationalité africaine semble avant tout être un délinquance de pauvres, assez comparable aux problèmes posés jadis par des populations françaises ou par d'autres populations étrangères en période de crise économique. Quant à la délinquance des jeunes (généralement Français) issus de l'immigration africaine, elle ne présente de spécificités que dans certains contextes urbains bien précis, lorsque le sentiment d'être "ghettoisé" est tel qu'il discrédite les institutions, légitime certaines pratiques délinquantes et amène à répondre par la force aux pratiques discriminatoires de la police.

Laurent MUCCHIELLI

Bibliographie

- Aubusson de Cavarlay B., La place des mineurs dans la délinquance enregistrée, *Les cahiers de la sécurité intérieure*, 1997, n°29.
- Bachmann C., Le Guennec N., *Violences urbaines*, Paris, Albin Michel, 1996.
- Barré M.-D., Godefroy T., *Le consommateur de produits illicites et l'enquête de police judiciaire*, CESDIP-OFDT, 1999, Étude n°19.
- Bodier M., Chambaz C., La difficile maîtrise de la langue française, *INSEE Première*, 1995, n°385.
- Castellan M., Marpsat M., Goldberger M.-F., Les quartiers prioritaires de la politique de la ville, *Insee Première*, 1992, n°234.
- Dubet F., Lapeyronnie D., *Les quartiers d'exil*, Paris, Seuil, 1992.
- Duprez D., Kokoreff M., *Les mondes des drogues. Usages et trafics dans les quartiers*, Paris, Odile Jacob, 2000.
- Esterle-Hedibel M., Virées, incendies et vols de voitures: motivations aux vols et aux dégradations de voitures, *Déviance et société*, 1996, vol. 20, n°4.
- Esterle-Hedibel M., Jeunes des cités, police et désordres urbains, in Mucchielli L., Robert Ph., dir., *Crime et sécurité: l'état des savoirs*, La Découverte, 2002.
- INSEE, *Les étrangers en France*, INSEE, 1994.
- Lagrange H., *De l'affrontement à l'esquive. Violences, délinquance, usages de drogues*, Syros, 2001.
- Lévy R., Zauberman R., La police et les minorités visibles : les contradictions de l'idéal républicain, in Cartuyvels Y. et alii., eds., *Politique, police et justice au bord du futur*, L'Harmattan, 1998.
- Mauger G., Les loubards, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1983, n°50.
- Missaoui L., Tarrus A., *Naissance d'une mafia catalane ?*, Perpignan, Le Trabucaire, 1999.
- Monjardet D., *Ce que fait la police. Sociologie de la force publique*, Paris, La Découverte, 1996.
- Mucchielli L., Le rap et l'image de la société française chez les "jeunes des cités", *Questions pénales*, 1999, n°2.
- Mucchielli L., *Violences et insécurité. Fantômes et réalités dans le débat français*, Paris, La Découverte, 2001.
- Mucchielli L., *Approche sociologique de l'homicide. Étude exploratoire*, Guyancourt, CESDIP, 2002.
- Robert Ph., et alii., *Les comptes du crime. Les délinquance en France et leur mesure*, Paris, l'Harmattan, 1994.
- Tournier P., Robert Ph., *Étrangers et délinquance : les chiffres du débat*, Paris, l'Harmattan, 1990.

EXPÉRIENCES

Une expérience de prévention spécialisée à Nantes

L'Association de Prévention Spécialisée (APS) et le Collège Stendhal : Pourquoi travailler ensemble ?

Ce texte a plusieurs finalités. Il se propose de répondre à certaines interrogations de professeurs du collège qui nous ont parfois fait entendre qu'ils travaillaient avec l'APS sans savoir exactement qu'elle était l'action des éducateurs.

Il nous a également semblé important d'expliquer pourquoi nous tenions tant à travailler avec le collège. Quel sens cela a-t-il pour nous ?

Enfin, nous voudrions faire part des leçons que nous avons tiré de cette collaboration et faire des propositions pour la perpétuer et l'améliorer.

I - Missions de l'APS

L'APS travaille à prévenir la délinquance des jeunes sur Nantes Nord. Pour cela elle s'appuie sur une analyse qui s'est forgée tout au long de ses 22 ans de présence sur ce quartier.

Dans l'analyse des causes de la délinquance, l'APS met en avant 2 concepts : celui de stigmatisation sociale et celui d'impuissance sociale.

a) **La stigmatisation sociale** est le fait de personnes, de familles, de groupes sociaux, le plus souvent en situation d'exclusion sociale, vivant des conditions socio-économiques difficiles renforcées parfois par des problèmes psychologiques. La stigmatisation n'est pas le fait de ces conditions de vie, elle est le fait qu'un jugement social impitoyable pèse sur ces personnes, les accusant de tous les dysfonctionnements de la vie de leur quartier.

b) **L'impuissance sociale**, elle, se caractérise par trois paramètres :

- Le rétrécissement des réseaux de sociabilité : la vie sociale des familles se réduit progressivement jusqu'à parfois se limiter à la cellule familiale.

- L'incapacité à chercher et à utiliser de l'information.
- L'incapacité à développer des savoir-faire pour traiter les différents problèmes de la vie quotidienne.

Autrement dit, l'impuissance sociale se manifeste à travers un processus qui va développer chez les individus un fort sentiment d'incompétence personnelle, et la perte de la confiance en soi. À un certain niveau ces personnes sont mûres pour se mettre sous la dépendance de multiples rapports d'assistance. Elles sont en recherche permanente de protection. Elles peuvent faire preuve de la plus totale soumission à toute forme d'autorité ou d'accès de violence à tonalité paranoïaque. Ce processus est au centre de la déconsidération et de la disqualification sociale d'un nombre important de parents et d'adultes de nos quartiers.

Les enfants et les adolescents de ces familles réagissent à ce type de situation de deux façons :

a) Ils développent un puissant désir de vengeance (pas forcément conscient) car l'humiliation sociale vécue des parents est pour eux insupportable.

b) Ils s'émancipent de la tutelle parentale parce qu'ils ne trouvent pas au sein de leurs familles les supports identificatoires nécessaires à leur maturation psychologique et recherchent ceux-ci dans les regroupements de jeunes marginaux.

Il en découle que l'action centrale de l'APS consiste en premier, à mener des actions permettant aux familles de sortir de la stigmatisation sociale par le développement de la puissance sociale des parents :

- À travers l'action des lieux d'accueil (Développer les réseaux de sociabilité, s'informer, débattre, regarder en face ses problèmes, les traiter, élaborer des projets collectifs. . .).
- À travers la mise en place de groupes et d'associations prenant en charge des problèmes concrets du quartier : le collectif logement, les problèmes des chômeurs (CRIC), l'ACMNN (Association Culturelle des Musulmans de Nantes Nord) . . .

Ce premier travail en implique un second : l'aide aux jeunes, soit individuellement (soutiens divers : école, formation, emploi, justice), soit collectivement, par l'organisation des jeunes autour de thèmes divers (camp interquartier de vacances, passage du permis de conduire etc.).

II - Place de l'école dans l'action de l'APS

Il n'y a pas de prévention sans l'ouverture d'une perspective d'intégration sociale. Or, quelle est l'institution qui prépare l'intégration sociale, professionnelle, culturelle des enfants et des adolescents ? C'est l'école. Pour l'APS, la réussite scolaire est une des garanties essentielles contre le risque de délinquance.

Gilbert Delapierre, éducateur à Lyon et inventeur du concept de "Puissance Sociale", n'hésitait pas à dire qu'un jeune qui fait l'expérience de l'impuissance sociale de ses parents avec celle de la dévalorisation scolaire, est assuré de devenir délinquant. L'École, à travers le positionnement qu'elle adopte face aux familles des élèves, peut tout aussi bien favoriser le développement de leur puissance sociale que celui de leur impuissance sociale.

1°) Le jeu incessant du procès réciproque

Lorsqu'un enfant est en échec scolaire la tentation est grande pour les enseignants d'en renvoyer la responsabilité sur les familles. Celles-ci sont accusées de se désintéresser de l'école, de ne pas stimuler culturellement leurs enfants, d'être agressives vis-à-vis de l'institution etc. Les familles, de leur côté, se sentant scolairement incompetentes, attendent la réussite de l'action des enseignants. En cas d'échec, elles ont tendance à accuser l'institution scolaire (le laxisme des enseignants, leur désintérêt pour les enfants des familles défavorisées, leur acharnement à enfoncer ces enfants).

Vis-à-vis du collège ceci se complique par le fait que la majorité des parents dont l'APS suit les enfants, n'a pas dépassé le stade d'une instruction primaire. Pour ces parents, le collège est un monde énigmatique et angoissant. L'absence de perspectives, l'avenir incertain, ajoutent encore au fait que les parents n'investissent pas l'école. Le décrochage du suivi scolaire de nombreux parents à l'entrée de leurs enfants au collège est désormais un phénomène bien connu.

2°) Les jeunes au centre du procès réciproque

Le procès réciproque offre aux jeunes un espace de jeu considérable (comme l'ont montré les travaux de Gérard Althabe). Ils jouent habilement de la carence de communication Familles-Institution. Ils sont capables d'alimenter le procès réciproque des deux côtés. Se faisant les porteurs de la rancœur familiale, ils se sentent légitimés pour agresser l'institution et attaquent en permanence son cadre éducatif, parvenant sans peine à diviser les équipes d'enseignants. Ils décrochent de la vie scolaire, abandonnent toute perspective de réussite et investissent toute leur énergie dans une vie sociale "jeune" marginalisée qui, lorsqu'elle se développe sans frein, tend à imposer sa domination sur les quartiers comme dans les institutions.

3°) L'APS et le collège :

C'est à partir de cette analyse du procès réciproque entre l'école et les familles que l'APS a désiré travailler avec le collège. Quelques expériences menées auparavant avec les écoles maternelles et primaires du Bout des Landes et du Bout des Pavés nous avaient déjà clairement démontré que **la transformation du procès réciproque en partenariat authentique était l'élément central de la réussite scolaire des enfants défavorisés**. Avec la réussite scolaire cette transformation nous avait offert un cadeau imprévu sous la forme d'une mobilisation d'énergie sociale importante mise au service de l'école (participation aux réunions, animations scolaires, débats, fêtes. . .)

Avec le collège, l'APS s'est impliquée dans plusieurs chantiers :

- "Changer pour Réussir", expérience menée au profit d'élèves en grandes difficultés scolaires, sociales parfois psychologiques.
- Un groupe de suivi qui travaille à rapprocher les points de vue souvent divergents des enseignants et des parents.
- Les animations autour de l'orientation scolaire, thème souvent conflictuel entre les familles et le collège.

III - Ce que l'APS a compris en travaillant avec le collège Stendhal

La réussite ou l'échec scolaire a quelque chose à voir avec la position sociale de la famille, les cohérences éducatives des institutions, la vie sociale des jeunes du quartier. . . Tout interfère : si des tensions se manifestent dans la vie sociale adolescente du quartier, elles se manifesteront également au collège (et l'inverse est également vrai). Le collège est le lieu de vie le plus important des adolescents du quartier, aussi, les choix qui y sont faits, les cohérences et incohérences qui s'y manifestent ont des répercussions sur la vie sociale du quartier. Il ne s'agit pas de déduire de ce fait que les rôles et les missions des uns et des autres doivent devenir interchangeables. Professeur, travailleur social, parents, jeune, chacun doit rester à sa place et dans son rôle, mais chacun devrait pouvoir participer à l'élaboration d'une analyse enrichie et partagée de la situation des jeunes du quartier. **Cette analyse aiderait à l'évolution de nos différences pratiques et à la mise en place d'expériences pédagogiques.** Pour cela la construction de passerelles, de lieux d'échange et de réflexion est indispensable.

L'expérience "changer pour réussir" au service des élèves dits "décrocheurs"

Cette expérience nous a fait comprendre beaucoup de choses :

* Tout d'abord, reconnaissons qu'une expérience dans laquelle des enseignants et des travailleurs sociaux s'allient pour construire ensemble un cadre éducatif, élaborer des contenus pédagogiques nouveaux, les expérimenter et en tirer des enseignements, est un fait tellement rare qu'il mérite d'être salué.

* L'équipe de l'APS regrette qu'il ait été impossible de faire vivre cette expérience plus d'un an de suite, alors que nous avons toujours affirmé qu'il nous fallait la poursuivre pendant trois années sans interruption pour en tirer un bilan convenable.

Quels enseignements en tirons-nous ?

1°) Face aux fréquents constats d'impuissance dans les situations de tensions et d'échecs, les solutions viennent davantage de la remobilisation et de

l'alliance entre tous ceux qui ont des responsabilités auprès des jeunes (parents, enseignants, travailleurs sociaux) que d'appel à de soit disant spécialistes. Mais cette remobilisation ne peut être que le fruit d'une volonté, d'une analyse et d'un travail.

2°) Le cadre éducatif qui permet l'acquisition du savoir doit être ferme et non pas rigide. Cette fermeté, sécurisante pour les jeunes n'est possible que lorsque ce cadre est véritablement porté collectivement. Ceci implique la nécessité pour tous, éducateurs et enseignants de sortir de la **solitude pédagogique dans laquelle chacun essaie de se débrouiller seul**, face à des problèmes d'une grande complexité, impossibles à traiter seul dans son coin.

3°) Avec des adolescents en situation d'échec, il est impératif de travailler leur capacité à gérer les émotions. Pour cela professeurs et éducateurs auraient intérêt à rechercher des techniques de gestion des émotions permettant aux jeunes de les verbaliser et de s'en distancier. C'était une des fonctions des conseils du soir de l'expérience "Changer pour réussir". C'est un préalable indispensable si nous voulons que les élèves perçoivent la cohérence et le sens du cadre éducatif mis en place pour eux.

4°) Enfin, nous avons compris l'importance de parler de réalités bien présentes dans la vie quotidienne du collège mais souvent passées sous silence parce que vécues fréquemment sous le mode de la culpabilité ou avec un fort sentiment d'incompétence, alors qu'il s'agit de phénomènes sociologiques nouveaux qui demande des réponses collectives nouvelles. Nous pouvons prendre l'exemple de l'organisation d'une forme de pouvoir appelée aujourd'hui le Caïdat, qui s'est révélé avec une grande netteté au dernier stage "Changer pour réussir", et dont on apprend qu'il n'est pas un phénomène inconnu de la vie quotidienne du collège.

Enfin, parler des réalités occultées, c'est aussi parler des violences institutionnelles qui jouent un rôle non négligeable dans les situations de tensions. Ce point pose le problème de l'espace de participation accordé aux élèves dans la vie de l'établissement, leur droit au débat, à la critique et à faire des propositions.

Alain GUÉZENGAR

EXPÉRIENCES (SUITE)

Une expérience de mobilisation des pères de famille. Récit d'une recherche-action.

Voici une expérience de mobilisation de pères de famille maghrébins pour prévenir les risques encourus par leurs enfants (échec scolaire, chômage, discrimination, délinquance, toxicomanie), par l'Association culturelle musulmane de Nantes Nord (ACMNN).

En 1992, des éducateurs spécialisés de l'Association de Prévention Spécialisée (APS) de Nantes-Nord ont fait appel à l'Agence pour le développement des relations interculturelles (ADRI) pour les aider à mieux comprendre quels rôles jouaient les pères maghrébins dans l'éducation de leurs enfants et aussi à trouver les moyens de les associer aux actions de prévention de la délinquance menée en faveur des jeunes originaires de familles immigrées ou non. Ils tenaient à travailler ces questions avec un chercheur au sein de quatre micro-quartiers (Bout des Pavés Chêne des Anglais, Bout des Landes, Santos-Dumont et Boissière) dans lesquels des actes de délinquance se développaient depuis 1987 et mettaient notamment en cause des jeunes issus de l'immigration (trafic de cannabis, vols de voiture, agressions vis-à-vis de travailleurs sociaux, insultes et vandalisme).

Les travailleurs sociaux souhaitaient faire *eux-mêmes* cette recherche car, ont-ils dit : "si le chercheur le faisait à leur place, ils ne croiraient pas à ses résultats". Le chercheur s'est donc associée à eux en tant que méthodologue pour les faire profiter de son expérience.

Pour répondre à leurs questionnements, elle leur a proposé de demander aux pères - et aux mères - de leur raconter l'histoire de leur famille, ce qui était un moyen de déplacer leur regard, de cesser de considérer ces pères uniquement comme des usagers réels ou potentiels du club de prévention, pour faire apparaître la richesse des personnes et leur communauté de vie. Pour y parvenir il fallait que chacun d'entre eux sorte de son rôle habituel pour développer dans l'interaction des rapports d'égalité et de confiance. Ils

ont réussi alors même que le climat général (on était en pleine guerre du Golfe) était très tendu.

I. Présentation du quartier

Nantes-Nord compte 16 000 habitants. Quartier périphérique, il est composé de zones pavillonnaires entremêlées de zones d'habitat social de type collectif. Le bâti n'est pas homogène et les habitants ont plus le sentiment d'appartenir à une cité qu'à Nantes-Nord.

Au début des années 90, la population active représente 46% de la population totale (car il y a beaucoup d'enfants et de personnes âgées). En 1990, le chômage touche fortement le quartier (20 %). Dans certaines cités, il atteint plus de 50 %, il concerne beaucoup les jeunes de 15 à 24 ans (25 %) qui se retrouvent sans emploi.

A l'époque la population étrangère de la ville de Nantes représente 4,21 %. Les étrangers composent 7,7 % des populations du quartier (source INSEE, 1990). Cependant, sur certaines cités, voire dans certaines rues, ce taux peut atteindre 30 %. Les nationalités les plus représentées sont les Algériens, les Marocains et les Tunisiens (la moitié des étrangers). Il y a aussi des habitants originaires d'Afrique-Noire (Gabon, Zaïre, Ghana, Côte d'Ivoire...) du Moyen-Orient (Turquie, Liban, Irak, Afghanistan et Syrie). C'est à partir du milieu des années 1970, du fait du droit au regroupement familial, que la population immigrée a augmenté dans les quartiers d'habitat social.

II. Réalisation de l'enquête

La principale difficulté a été de trouver la distance nécessaire à toute investigation sociologique. Comment laisser de côté des préjugés sur "l'apathie" et la "démission" des pères maghrébins face à leurs enfants nécessairement en difficulté, dans la mesure où, pour l'équipe, être immigré signifiait être "handicapé" ?

Le passage à l'enquête a été précédé par une recherche documentaire sur l'organisation familiale mu-

sulmane et sur l'histoire du monde musulman.

Beaucoup de questions ont été posées : comment mieux connaître la place des pères maghrébins au sein de leur famille afin de les associer à la question de l'insertion sociale de leurs enfants ? Les choses se passent-elles de la même manière dans le pays d'origine et en France ? Comment les jeunes issus de familles immigrées gèrent-ils leur double appartenance culturelle ?

A raison d'une journée par mois de réflexion avec le chercheur, les professionnels se sont construits une problématique. Les membres de l'Association de Prévention Spécialisée (APS) ont exprimé le préjugé selon lequel les hommes maghrébins étaient absents de la vie sociale de Nantes-Nord. Nous y avons travaillé.

Trois questions se posaient :

1. Comment des hommes absents de la vie sociale du quartier peuvent-ils devenir ou sont-ils acteurs sur leur quartier ?

2. Quelles formes de présence développent-ils ?

3. Sont-ils ou peuvent-ils devenir moteur d'un dialogue interculturel ?

Pour mener les entretiens qualitatifs auprès de pères et de mères originaires du Maghreb et de Turquie, l'équipe a dû d'abord construire un guide d'entretien. Pour connaître mieux ces acteurs, il est apparu très important de faire raconter aux interviewés l'histoire de leur enfance, de leur arrivée et de leur installation sur Nantes-Nord. A travers l'enfance, se sont dégagées des représentations du pays d'origine, des rapports au père et à la mère tels que ces parents les ont vécus en tant qu'enfant dans leur pays d'origine. En parlant du passé, ces hommes et ces femmes ont reconstruit une histoire que souvent leurs enfants ne connaissaient que partiellement. Ils ont été touchés par la curiosité et l'intérêt que leur portaient pour la première fois ces travailleurs sociaux français sortis de leur rôle habituel pour aller à leur rencontre sur des bases différentes.

Les représentations des travailleurs sociaux s'appuyant sur l'idée que toutes les familles maghrébines et turques étaient opposées à toute forme d'autonomie de leurs membres et surtout des femmes du groupe ont été remplacées par des images multiples présentant des individus et des situations très contrastées. Ces professionnels ont compris le désir d'enga-

gement des pères dans des actions de prévention de la délinquance. Ils se sont rendus compte de l'existence de réseaux de solidarité informels existant au sein de la population masculine. Ceux-ci étaient inconnus des travailleurs sociaux et pourtant très efficaces.

III. Les conséquences de cette recherche-action sont importantes à plusieurs niveaux

Elle a déclenché une dynamique de communication avec les familles maghrébines installées sur le quartier, permettant aux travailleurs sociaux de l'APS d'engager une collaboration efficace sur le plan de la prévention de la délinquance.

- Elle a montré aux habitants et à l'APS combien la mémoire familiale était importante pour permettre à chacun d'être reconnu et de retrouver sa dignité. Pour les jeunes, connaître l'histoire familiale est un des moyens de retrouver estime et confiance. Cette démarche est à l'origine de l'investissement social des adultes sur le quartier.

- Elle a permis d'engager de nombreux débats sur les conflits de génération et les moyens de les résoudre.

- Cette recherche-action a aussi été l'occasion pour les autres familles du quartier, de demander un travail similaire sur leur propre mémoire familiale. Certaines familles françaises souhaitaient par exemple raconter leur vie, vécue dans ces baraquements construits à Nantes peu après la Deuxième Guerre Mondiale.

- Sur le plan du rapport à la politique de la ville, ce travail a ouvert d'autres chantiers de réflexion et d'action en direction des personnels de la C.A.F., des écoles et de la Mairie. La communication interculturelle est devenue un vrai enjeu de la démocratie locale.

- Cette expérience a été l'occasion de découvrir comment établir un dialogue menant à la collaboration entre professionnels et habitants.

Cette démarche montre comment peut se réaliser l'intégration d'une population méconnue dont les capacités de participation ont ainsi pu se révéler. Elle éclaire aussi sur ce que représente aujourd'hui la laïcité pour un pays comme la France. En effet, la négociation pour la création d'un lieu de cultes s'est faite

dans le cadre du respect du principe de la laïcité.

Les pères musulmans ont reconnu l'importance du travail effectué par les travailleurs sociaux auprès de leurs enfants. Ils se sont engagés également à ne pas faire de prosélytisme.

Après avoir pris une distance vis-à-vis de ce qu'ils sont, s'être enrichi aussi de la culture de l'autre, les travailleurs sociaux de l'APS ont réussi à négocier ce partenariat dans le respect mutuel.

IV. L'Association Culturelle Musulmane de Nantes-Nord poursuit avec succès son action (ACMNN)

Suite à la recherche-action, l'ACMNN est née. Composée à son démarrage d'une cinquantaine de pères de famille, elle comporte aujourd'hui plus de trois cent quatre-vingt pères (tunisiens, marocains, algériens ou sénégalais). Ceux-ci organisent bénévolement toutes sortes d'activités pendant lesquelles ces hommes abordent avec les jeunes du quartier les problèmes qui se posent à eux.

Au fil des années, les pères de l'ACMNN ont démontré leur efficacité sur le terrain. Les liens tissés avec les différents acteurs du quartier sont la grande force de l'association. Avec la médiathèque voisine, ils organisent tous les ans un rallye lecture, sorte de jeu de pistes pour encourager les familles à se rendre dans les bibliothèques avec leurs enfants. Un peu plus loin, le garage associatif Méca-nord propose des services de dépannage et de remise en état des voitures. Les cotisations varient suivant les revenus de chaque adhérent. "Ainsi, les parkings de la cité ne sont plus encombrés par les carcasses de voitures ou pollués par les huiles de vidanges", souligne Moha Zemmou, père de deux jeunes de 26 et 21 ans.

Depuis peu, des liens se sont également tissés avec le collège Stendhal, classé ZEP et situé de l'autre côté de la rue. "Les pères font office de médiateurs entre le collège et les autres parents d'élèves, qui éprouvent une certaine appréhension vis-à-vis des professeurs. Avec eux, nous essayons d'organiser les réunions en dehors de l'établissement scolaire, dans des locaux associatifs ou des MJC", explique Bernard Poitevineau, le principal du collège, Des forums sur les métiers ont aussi lieu régulièrement. "La plupart des en-

fants ne connaissent que les métiers du bâtiment. D'où l'importance de faire venir, par exemple, des chercheurs et des scientifiques. Cela permet aux jeunes de s'ouvrir à des projets pour leur avenir", dit Abdel-jalil Nachaoui (un membre très actif de l'association), qui n'hésite pas pour ce faire à solliciter ses propres relations.

Même les forces de l'ordre paraissent conquises par l'association. "La délinquance stagne dans ce quartier depuis quelques années, alors qu'elle ne cesse de s'accroître alentour. La présence de ces pères de famille y est certainement pour beaucoup", confie Pierre Massé, responsable de la police de proximité pour Nantes. Une cellule de veille, composée de jeunes, a été mise en place par l'ACMNN pour jouer un rôle consultatif en cas de débordements ou d'incidents. Voilà quelque temps qu'elle n'a pas été sollicitée...

Parallèlement à la création de la police de proximité en 2000, l'institution policière a décidé d'établir des statistiques par micro-quartiers et non plus par grands quartiers. Ce nouveau découpage coïncide notamment avec les limites des micro-quartiers où l'expérience a eu lieu, et donne ainsi les moyens de saisir de façon comparative les effets de l'expérience depuis 2000. Les premiers résultats constituent peut-être un indice du fait que le travail de prévention est déjà en train de payer (voir les tableaux pages suivantes).

Notons enfin qu'aux dernières élections, le Front National a perdu des voix dans les micro-quartiers concernés par l'expérience APS, contrairement à ce qui s'est produit dans beaucoup d'autres quartiers de Nantes.

Catherine DELCROIX

Éléments bibliographiques supplémentaires

- Delcroix C., Stratégies familiales de prévention. Une approche biographique, *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, n° 42, 2000.
- Delcroix C., Des récits croisés aux histoires de familles, *Current sociology-Sociologie contemporaine*, n° 43, 1995.
- Delcroix C., *Ombres et lumières de la famille Nour*, Paris, Payot, 2001.

Micro-quartiers de Nantes-Nord (recensement de 1999)

	Micro-Quartiers	Micro-Quartiers
Nombre de logements	6.115	5.458
Nombre d'habitants	12.017	11.672

Micro-Quartiers de l'expérience APS : Bout des Pavés-Chêne des Anglais, Bout des Landes, Santos Dumont, Boissière.

Micro-Quartiers hors expérience : Pont de Cens - Côte d'Or Chauvinière, Hauts de Gesvre, Petit Pont-Bourgeonnaire, Université-Jonchère.

Statistiques de délinquance de voie publique enregistrées par la police de proximité

	Micro-Quartiers			Micro-Quartiers		
	2000	2001	Tendance	2000	2001	Tendance
Vols à main armée	0	5	+	0	0	=
Vols avec violence	12	21	+	19	17	-
Vols par effraction	129	108	-	115	93	-
Vols à la tire	9	5	-	6	2	-
Vols de véhicule	126	141	+	107	100	-
Vols de 2 roues	47	64	+	47	38	-
Vols à la roulotte	425	499	+	278	288	+
Dégradations	90	129	+	133	94	-

Commentaires

Le tableau présente la comparaison de la délinquance de voie publique constatée par la police de proximité au sein des micro-quartiers dans et hors le cadre de la recherche-action (chiffres fournis par la police de proximité). On notera qu'entre 2000 et 2001 (seules années disponibles dans ce nouveau découpage territorial), dans les quartiers où l'expérience n'a pas eu lieu, les chiffres ont augmenté : peut-être parce que les actes y ont augmenté, peut-être parce que la police les a mieux enregistrés ou les deux à la fois.

Quoi qu'il en soit, dans les quartiers où l'expérience a eu lieu, ces chiffres ont *diminué*, et s'ils ont baissé en dépit d'un enregistrement plus systématique des actes, cela voudrait dire qu'ils ont baissé encore plus.

CLARIS. Le manifeste

Polémiques autour des lois sur la sécurité quotidienne et sur la présomption d'innocence, manifestations bruyantes des policiers et des gendarmes, publication de plus en plus fréquente de statistiques policières, omniprésence du thème de « la violence » dans les médias..., le débat public est aujourd'hui saturé par les préoccupations sécuritaires. A force de prédire que les questions liées à la sécurité seraient au cœur de la campagne électorale, la chose est arrivée. Bel exemple d'auto-réalisation des prophéties ! Face à une fréquente amnésie collective, il faut pourtant rappeler que le débat n'est pas nouveau et que les enjeux sociaux qu'il dissimule ne le sont pas non plus.

C'est au cours des vingt-cinq dernières années que la délinquance des jeunes est devenue un objet central du débat public, au point même de supplanter depuis peu la question pourtant cruciale du chômage. En effet, les années 1990 ont été marquées par le durcissement continu et la large dépolitisation de cette question à travers notamment l'imposition de catégories "fourre-tout" telles que "violences urbaines", "sécurité intérieure", "incivilités" puis tout simplement "violence". Pourquoi cette évolution ? A en croire nombre de commentateurs – à commencer par la plupart des hommes politiques, mais aussi des journalistes –, la montée de cette préoccupation publique serait la prise en compte simple et légitime de l'aggravation du sentiment d'insécurité des citoyens, et ce sentiment serait à son tour la traduction directe et logique d'une progression et d'une aggravation continues de la délinquance. Cette double proposition a l'apparence de l'évidence. Elle est pourtant **trop simple pour être vraie**.

Voyons d'abord les faits. Certes, il est incontestable que certaines formes de délinquance ont augmenté fortement depuis la fin des années 1950 (essentiellement les vols et les cambriolages qui, encore aujourd'hui, représentent près des deux tiers de la délinquance enregistrée) et depuis la fin des années 1980 (essentiellement des violences tournées contre les institutions, des trafics de drogue ainsi que, surtout dans les quartiers populaires, certaines formes de violences interpersonnelles – bagarres, rackets – dont les jeunes sont à la fois les principaux auteurs et les plus fréquentes victimes). Par contre, les violences les plus graves n'ont pas progressé. Malgré tous les faits divers rapportés, les meurtres ne sont pas plus nombreux aujourd'hui qu'il y a trente ans. Quant aux violences sexuelles, il n'est pas sûr qu'elles soient plus nombreuses mais peut-être surtout de mieux en mieux déclarées. En réalité, **ce sont le plus souvent des actes de petite délinquance, voire même parfois des injures et des provocations**, qui alimentent le plus le dis-

cours sur l'insécurité de certains habitants et de certaines catégories de fonctionnaires.

Cette mise au point n'a pas pour objectif de discréditer le sentiment d'insécurité d'une partie de nos concitoyens mais, d'une part de prévenir contre son exploitation abusive, d'autre part d'attirer l'attention sur la nécessité de poser les problèmes de façon précise et concrète. Déclarer que "la violence" ou "la délinquance" augmente sans cesse, voire même "explose" comme on l'entend souvent, c'est faire **des amalgames et des généralisations qui ne servent pas la réflexion et qui ne peuvent que susciter des mesures purement répressives**. Dans sa réalité quotidienne, l'insécurité renvoie rarement à l'existence d'une délinquance organisée préméditant l'attaque des biens et des personnes. Bien souvent, les paroles et les gestes de certains jeunes traduisent à la fois leur besoin d'affirmation et de valorisation identitaire, les opportunités qui se présentent à eux du fait de l'isolement des personnes et des biens dans l'espace public, la remise en cause d'un certain nombre de principes de fonctionnement des institutions publiques. En d'autres termes, **le développement de certaines formes de délinquance juvénile est aussi révélateur d'évolutions profondes de la société française** parmi lesquelles il faut au moins citer :

- le problème récurrent de l'insertion des jeunes peu diplômés sur le marché de l'emploi,
- le durcissement des inégalités économiques et sociales,
- l'aggravation de l'anonymat et de l'individualisme dans les espaces publics urbains,
- l'emprise toujours plus forte de la société de consommation sur nos aspirations et nos valeurs,
- l'écroulement des grandes espérances collectives et des formes de militantisme et de solidarité qui y étaient liées,
- le discrédit des élites qui dirigent l'État et, par extension, de certains aspects du fonctionnement des institutions régaliennes que sont la police et la justice,
- la concentration des populations économiquement, socialement et scolairement les plus faibles dans certaines zones urbaines dont la réputation et le climat sont tels que, parfois, ce sont l'ensemble des acteurs privés mais aussi publics qui y dysfonctionnent.

De par les enjeux qu'ils soulèvent réellement, les problèmes dits "d'insécurité" sont donc particulièrement importants. Pourtant, au lieu d'analyser attentivement ces enjeux pour tenter de modifier les données du problème, les discours politiques et médiatiques se livrent le plus souvent à des exploitations, des amalgames et des dramatisations qui dérivent vers la construction fantasmatique d'un **ennemi jeune et immigré**. Ainsi les "jeunes de banlieues" font peur ; ils seraient "de plus en

plus jeunes et de plus en plus violents" ; ils seraient les principaux voire les uniques responsables de "l'insécurité" dans laquelle la France serait plongée. L'état quasi permanent de campagne électorale dans lequel fonctionne la vie politique donne clairement lieu à une surenchère continue sur ces thèmes. Mais l'usage médiatique des faits divers y contribue pleinement à sa manière.

Cette manière de poser les problèmes influence tout citoyen et l'amène à réorganiser son discours et ses pratiques. Nombre d'organisations professionnelles et de syndicats font de même. Et cette situation sollicite également ceux qui, de par leur profession de **chercheurs**, recueillent des informations et construisent des réflexions qui concernent directement les problèmes sociaux évo-

qués. Il serait utile qu'ils mettent en commun leurs compétences pour contribuer à clarifier ce débat, en exerçant une **vigilance** critique sur les discours qui alimentent le débat public, en diffusant des **connaissances** précises et en orientant la réflexion vers l'analyse des **contextes** qui favorisent l'apparition et le développement des diverses formes de délinquance. C'est en ce sens que notre groupe – qui espère fédérer largement – interviendra régulièrement dans le débat public, par le biais notamment d'un bulletin d'information et d'un site internet.

Texte publié initialement dans Libération, le 30 janvier 2002

Pour soutenir CLARIS, écrivez à :

claris.groupe@free.fr

*La diffusion de ce bulletin est gratuite
Un site Internet est en construction*

CLARIS est une initiative de :

Marie Bastianelli, Catherine Delcroix, Nasser Demiati, Frédéric Diaz, Maryse Esterle-Hedibel, Frédéric Fappani, Michel Kokoreff, Lamia Missaoui, Laurent Mucchielli, Gabriel Péries, Françoise Tétard

CLARIS est soutenu par : Association Intermèdes, Association de la Culture Berbère, Association Action-Critique-Médias, Association Maison de la parentalité, Alexandra Audoin, Elisabeth Auebacher, Elisabeth Auclair, Rani Ayadi, Francis Bahu, Michel Basdevant, Marie Bastianelli, Dan Ferrand Bechmann, Monique Becht-Hoffman, Amel Benkhaled, Alain Bertho, Marc Bessin, Bernard Bier, Chantal Boeckel, Sophie Body-Gendrot, Laurent Bonneli, Maryan Borowiec, Saïd Bouamama, Majid Bouden, Marie-France Brasca, Yves Cartuyvels, Gilles Chantraine, Pascale Chaput, Dany Caussade, Louis Chauvel, Pierre-Marie Chaze, Bénédicte Chesnelong, Zouhair Ech CheTouani, David Chevalier, Collectif Vitriot contre la police municipale, Mona Chollet, COBP Montréal, Collectif pour la régularisation, Collectif de Montreuil contre la « violence sécuritaire », Philippe Combessie, Carlos-Albano Cordeiro, Maria Cunha, Jeremy Dacosta, Julien Damon, Alexis Deck, Didier Demazière, Marc Depriester, Dominique Dray, Matthieu Duclos, Dominique Ducros, Dominique Duprez, Alain Duray, Rachid El Guerjouma, Youssef Elarbaoui, L. El Aouad, Jacques Faget, Marie-Anne Failliot-Chichery, Claude Faugeron, Nathalie Fouchard, Antoine Garapon, Isabelle Garçin-Marrou, Romain Gény, François Gèze, Jacques Ghiloni, Jacqueline Godard, Axel Groenemeyer, Thierry Godefroy, Bénédicte Goussault, Jean Claude Guérin, Alain Guézingar, Luc Gwiazdzinski, Arnaud Hell, Marwan Issam, Hugues Jallon, Aziz Jellab, Fabien Jobard, Arnaud Lechevalier, François Leimdorfer, Stéphane Le Lay, Yazid Kherfi, Emmanuelle Lada, René Laidet, Roger Legallo, Philippe Le Moigne, René Lévy, Françoise Lorcerie, Philippe Marlière, Olivier Masson, Gérard Mauger, Louis Maurin, Marie-Pierre Mackiewicz, Magali Magne, Lucien Martin, Gérard Mauger, Philippe Mesnard, Richard Messina, Jean-François Mignard, Patrick Mignon, Claude Montagne, Joël Moret-Bailly, Philippe Mouz, Les Motivé-é-s, François Nadiras, Sophie Nivet, Marc Noel, Marco Oberti, Laurent Ott, René Padiou, Jean-Paul Payet, Roland Pfefferkorn, Joël Plantet, Gaby Philip, Marie-Luce Pouchard, Stéphanie Pryn, Jacques Rebiere, Jacques Rodriguez, Joël Roman, Maria Rosa, Lyne Rossi, Corinne Saint Martin, Olivier Saulpic, Marie Laure Segal, Pierre Sissaoui, François Sicot, Patrick Simon, Philippe Stepniewski, Hélène Stevens, Isabelle Taveneau, Françoise Tétard, Armand Touati, Alain Touraine, Pierre Tournier, Stéphane Varene, Gabrielle Varro, Alain Vilbrod, Alain Vulbeau, Daniel Welzer-Lang, ainsi que de très nombreux membres de la Ligue des Droits de l'Homme et du MRAP que nous ne pouvons pas tous citer.

Nouveaux soutiens à Claris :

Philippe Aymard, Stéphane Beaud, Isabelle Besse, Bernard Bier, Manuel Boucher, Michel Chauvière, Isabelle Coutant, Christophe Daum, Renaud Epstein, Gisèle Fiche, Maxime des Gayets, Didier Lapeyronnie, Jean-Claude Lebreton, Marion Lepresle, Chantal de Linares, Frédéric Ocqueteau, Raymond Perrez, Jean-Marie Renouard, David Simard.